



Municipalité de Calixa-Lavallée

APPEL D'OFFRES – ÉTÉ 2022

Contrat de fauchage des bordures de routes pour la Municipalité de Calixa-Lavallée

La Municipalité invite les personnes intéressées à présenter des soumissions pour le fauchage de la végétation le long des abords de rues, chemins ou rangs dans les limites de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

Le contrat comprend les routes et chemins suivants:

Beauce	Berthiaume	Georges-Bouvier
Lamontagne	Lavallée	Petite-Côte-D'en-Haut
Petit Côteau (Jusqu'à la limite de Verchères)	Petite Montée	Rang St-Joseph (un seul côté et jusqu'à la limite de Verchères)
Rang Second Ruisseau		

***Notez que la rue Labonté ne fait pas partie du mandat.**

Le fauchage doit être exécuté de l'asphaltage jusqu'au centre du fossé. La distance est approximativement de 18 kilomètres de route/chemin.

Le soumissionnaire fournira tout l'outillage et/ou l'équipement nécessaire pour l'exécution des travaux et posséder une assurance responsabilité valide. Durant la saison 2022, il y a deux coupes de fauchage.

La Municipalité de Calixa-Lavallée ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Nous faire parvenir vos coordonnées ainsi que vos tarifs avant le lundi 30 mai 2022, soit par courrier, en personne au bureau municipal ou courriel à l'adresse suivante : directeur@calixa-lavallee.ca

La direction